

L'expérience du *Visiogrec* dans l'Académie de Rouen

Présentation – Bilan - Perspectives

Un enseignement de grec ancien par visioconférence pour des élèves de seconde a été mis en place pendant quatre années, entre septembre 2011 et juin 2015 dans l'Académie de Rouen. Sur l'horaire hebdomadaire de l'enseignement de trois heures, deux étaient dispensées en visioconférence et une heure était assurée en présentiel. Les finalités étaient de maintenir l'option Grec ancien dans des lycées où elle était fortement fragilisée du fait d'effectifs réduits et de permettre, à terme, la réouverture (avec un horaire complet ou satisfaisant) du groupe d'hellénistes de seconde. Ces objectifs ont globalement été atteints.

Le projet *Visiogrec* a été initié et soutenu par Mesdames les Rectrices de l'Académie de ROUEN, Marie-Danièle CAMPION, Florence ROBINE et Claudine SCHMIDT-LAINÉ, Madame l'Inspectrice générale Catherine KLEIN, les Inspecteurs d'Académie – Inspecteurs Pédagogiques Régionaux, tout d'abord Monsieur Arnaud AIZIER et Madame Élisabeth PÉDOT-JAUGIN puis Madame Françoise ROBIN, IA-IPR de lettres en charge du dossier des lettres classiques, la Mission TICE, en premier lieu Monsieur Philippe THÉNOT (Délégué Académique au Numérique) et ses collaborateurs (notamment Messieurs Luc BAILLY, Bruno DOUVILLE et Olivier GAUTIER). Le volet didactique et pédagogique a été porté par les professeurs des quatre lycées concernés : Mesdames Françoise HINTERMEYER et Morane Le DEUNF, professeures de lettres classiques, ainsi que Monsieur Romaric FRANÇOIS, professeur de philosophie en charge des hellénistes, au lycée Louise MICHEL de GISORS, Madame Cécile FRELÉZAUX, professeure de lettres classiques au lycée Les BRUYÈRES de SOTTEVILLE-lès-ROUEN, M. Stéphane LE FOLL, professeur de lettres classiques au lycée André MAUROIS d'ELBEUF ainsi que Monsieur Bernard CHAMBRÉ, professeur de lettres classiques au lycée Marc BLOCH de VAL-de-REUIL. Que chacun soit vivement remercié pour l'implication et le dynamisme mis au service de ce projet durant quatre années.

1/ Présentation générale du projet *Visiogrec*

Après plusieurs essais réalisés pendant le deuxième semestre de l'année scolaire 2010-2011, en présence de Madame KLEIN, IGEN, de Monsieur AIZIER, IA-IPR de lettres de l'académie de Rouen, de Madame PERINET (DOS – Académie de Rouen), de Monsieur GAUTIER (Mission TICE), de plusieurs chefs d'établissement ainsi que des professeurs de lettres classiques, le choix s'est porté sur une formule de visioconférence simultanée (l'option d'une séance de grec enregistrée puis diffusée en différé auprès d'autres lycéens n'a pas été retenue, afin de privilégier le dialogue pédagogique entre le professeur et les élèves).

Concrètement, un professeur de Lettres classiques assurait son cours devant ses propres élèves (en l'occurrence Monsieur CHAMBRÉ, au lycée Marc BLOCH de VAL-de-REUIL) pendant qu'une caméra filmait en plan serré le tableau et le professeur. D'autres caméras, chacune dans un lycée distant, filmaient les groupes d'élèves qui assistaient à la visioconférence, et cette image était restituée au lycée Marc BLOCH sur un écran de contrôle ; ainsi le professeur était en mesure de suivre les élèves distants, de constater leur volonté de participer et de leur donner la parole. Un assistant d'éducation se trouvait dans chacune des salles des lycées distants afin d'assurer la surveillance et la sécurité des élèves. Dans chaque lycée récepteur, un professeur de lettres classiques assurait la liaison pédagogique ainsi qu'une troisième heure de cours hebdomadaire devant les élèves.

2/ Pré-requis, matériels et formation nécessaires au projet Visiogrec

Afin de mettre en œuvre ce projet, plusieurs conditions ont dû être remplies.

Plages horaires – salles réelles et virtuelles

La concordance des horaires des lycées et la réservation des plages horaires dans l'emploi du temps sont indispensables : le choix du « direct » implique que le rythme horaire journalier des lycées soit similaire (ou approchant : pendant deux années, deux lycées avaient un décalage de 5 minutes, ce qui était pallié par la bonne volonté des élèves qui écourtaient leur pause méridienne) ; il est donc nécessaire que les créneaux horaires soient réservés dans chaque lycée par le Proviseur et son Adjoint et affectés à une salle précise, disposant d'une prise réseau avec un débit suffisamment rapide (le paramétrage de l'accès internet pour permettre une bande passante optimale est conseillé). Un débit insuffisant provoque en effet une rémanence de l'image (qui parvient donc de manière saccadée aux élèves) et rend le cours particulièrement difficile à suivre. Cette salle doit en outre être équipée de deux vidéoprojecteurs (l'un projette le plan serré sur le tableau et le professeur émetteur, l'autre, le contenu numérique du Tableau Numérique Interactif sur lequel le professeur du lycée Marc BLOCH écrit (le TNI n'a été utilisé qu'à partir de la deuxième année : son utilisation a apporté des améliorations considérables, qui seront évoquées ci-dessous).

La DANE assurait la réservation auprès du CRIAHN (Centre de Ressources Informatiques de Haute Normandie) des créneaux de « salles virtuelles » avec connexion par un identifiant et un mot de passe, afin de rendre possible cette visioconférence sur SYRHANO (SYstème Réseau de HAute-NORMandie).

Matériel

Le matériel de visioconférence a été fourni par la DANE de l'Académie de Rouen : une caméra de type Aethra® Vega-X3 a été installée et paramétrée dans chaque lycée (émetteur et récepteurs) ; des membres de la DANE ont apporté formation, conseils et soutien logistique pour la bonne mise en œuvre de ce projet.

Chacun des lycées récepteurs a installé dans la salle choisie pour la visioconférence un ordinateur, deux vidéoprojecteurs et des enceintes reliées à la caméra.

Le lycée émetteur a équipé un tableau blanc du dispositif *Ebeam*® afin de le transformer en TNI, a mis à disposition un vidéoprojecteur et un ordinateur et a procédé à l'achat d'un téléviseur écran plat de 24 pouces (écran de contrôle pour que les élèves et le professeur puissent voir les élèves des lycées récepteurs).

N.B. Depuis quatre ans, beaucoup de salles de classe de lycées sont désormais équipées d'un ordinateur, d'un vidéoprojecteur et d'enceintes.

Formation

Les professeurs de lettres classiques qui participaient au projet ont suivi une formation à l'utilisation de la caméra et de la plateforme collaborative Moodle, qui permettait l'échange d'informations et de fichiers entre les professeurs et avec les élèves.

Coût et mobilisation des personnels

Chaque lycée récepteur allouait une seule heure hebdomadaire de sa D.H.G. pour l'enseignement du grec en seconde (il s'agissait de la troisième heure, effectuée dans chaque lycée devant les élèves). Un assistant d'éducation devait être présent dans la salle de classe des lycées récepteurs pendant les deux heures de visioconférence, afin d'installer le matériel, se connecter et surveiller les élèves. Cette présence a parfois été problématique dans certains lycées : les heures les plus propices au *Visiogrec* (car elles étaient alignées dans les quatre établissements) étaient situées sur la pause méridienne, à une heure où les assistants d'éducation sont fortement sollicités pour surveiller le restaurant scolaire.

Par ailleurs une enveloppe annuelle de 18 HSE pour chaque professeur des lycées récepteurs et de 36 HSE pour le professeur du lycée émetteur a été allouée (en partie par la DANE puis par les lycées qui participaient au projet) afin de rémunérer les temps de conception et concertation didactiques.

3/ Mise en œuvre didactique et pédagogique

Horaires

La répartition horaire hebdomadaire n'a pas varié pendant quatre ans : deux heures de cours étaient assurées (le lundi et le mardi) en visioconférence par Monsieur CHAMBRÉ depuis le lycée Marc BLOCH (le nombre d'élèves de seconde hellénistes en présentiel dans ce lycée a varié entre 18 et 25) et une heure de cours était assurée, devant élèves, en fin de semaine, par le professeur de lettres classiques de chaque lycée. Cette organisation a donc nécessité, d'une part, l'élaboration d'une progression commune, d'autre part, une gestion optimale de la troisième heure « décrochée » du dispositif de *Visiogrec*.

Progression pédagogique

La progression commune a été élaborée par l'ensemble des professeurs de lettres classiques impliqués dans ce projet ; conçue dans le respect des programmes officiels, elle propose une découverte progressive de la langue et de la culture grecques, en prenant en compte que la moitié environ des élèves en début de seconde sont des hellénistes « grands débutants » (qui n'ont jamais reçu d'enseignement de grec au collège) et que certains autres ont participé à des dispositifs variés (entre 1 heure et 3 heures hebdomadaires de grec en classe de troisième). Cf. annexe 1 : progression commune établie pour la première année du *Visiogrec*, reconduite les autres années dans ses grandes lignes.

La troisième heure « décrochée » a été dédiée à des approfondissements ou des élargissements : elle était destinée à reprendre des éléments de cours que les élèves n'auraient pas assimilés lors des séances en visioconférence et à apporter des compléments culturels ou linguistiques. Afin de préparer cette troisième heure, le professeur du lycée « émetteur » transmettait le contenu de ce qui avait été étudié lors des deux premières heures de la semaine. Pendant deux années, la plateforme Moodle a permis de faciliter ces échanges, puis, le nombre de lycées impliqués se réduisant, les échanges ont eu lieu par le biais des boîtes électroniques académiques.

Déroulement des séances

Le déroulement des séances de *Visiogrec* est sensiblement semblable à une séance de cours en présentiel. Il faut néanmoins noter les points particuliers suivants :

✚ La connexion en début de séance prend parfois un peu de temps (notamment parce que le personnel ou les élèves dans tel ou tel lycée ont été retardés, que leur salle était préalablement occupée, qu'il y a un problème de connexion ou de réseau, etc.). Cette probabilité d'attente est d'autant plus importante que le nombre de lycées est élevé (puisqu'il faut attendre que tous soient connectés) ; lorsque le professeur du lycée émetteur a en charge une classe d'une vingtaine d'élèves qui pourraient être susceptibles de s'agiter, il n'est pas inopportun de proposer une courte activité (révisions, exercice ludique...) qui permet de les faire patienter sans pour autant anticiper sur le cours qui va se dérouler (il n'est bien évidemment pas question de proposer une activité préliminaire à la séance, dont les élèves distants seraient privés).

✚ L'utilisation du TNI, à partir de la deuxième année du projet, a considérablement amélioré la qualité du *Visiogrec* : tout ce qui était écrit ou projeté (écriture du professeur, diaporama, fichier texte, page Web, vidéo, etc.) au tableau était désormais retransmis en qualité numérique (et non plus simplement « filmé », ce qui provoquait une forte déperdition de netteté et de qualité et obligeait le professeur à écrire très gros) ; de plus, la sauvegarde au format PDF des divers écrans du TNI pouvait être envoyée aux professeurs des lycées récepteurs, qui

disposaient ainsi de la trace écrite du cours et d'un support pour appréhender au mieux le contenu de la troisième heure.

✚ Il a semblé très positif que l'organisation « émetteurs-récepteurs » soit parfois inversée : par deux fois, des élèves des lycées récepteurs ont conçu des exposés qu'ils ont proposés aux autres classes, devenant ainsi eux-mêmes « classe émettrice ». Ce mode de fonctionnement nécessite que les élèves et l'assistant d'éducation qui les accompagne maîtrisent suffisamment la caméra et la conception de diaporama. Le seul frein a été le manque de temps (de préparation des élèves et de diffusion lors des heures de cours), mais ce point nécessiterait vraisemblablement d'être approfondi et développé lors d'expériences à venir.

Évaluation

L'évaluation des élèves a été organisée de la manière suivante :

✚ il a été décidé que la plupart des évaluations seraient organisées sur les heures de visioconférence : d'une part pour ne pas que les professeurs des lycées récepteurs jouent le rôle systématique d'évaluateurs, et d'autre part, parce qu'il semblait plus simple et pragmatique que le professeur émetteur organise les évaluations au regard des cours qu'il avait réalisés.

✚ Le professeur émetteur concevait donc les évaluations qui portaient exclusivement sur le contenu des deux heures de *Visiogrec* et les proposaient à ses collègues (pour modifications). Le contenu de l'évaluation était, soit transmis au préalable à chaque professeur qui se chargeait d'effectuer des photocopies, soit projeté sur le TNI. La possibilité d'évaluations en ligne a été étudiée, mais finalement rejetée à cause du problème posé par l'écriture en grec polytonique, qui aurait trop fortement pénalisé et retardé les élèves.

✚ Chaque professeur, dans chaque lycée, corrigeait l'évaluation de ses propres élèves (après une harmonisation du barème par tous les professeurs).

✚ Chaque professeur était bien entendu libre de réaliser d'autres évaluations sur la troisième heure, afin notamment de sanctionner les acquis des heures effectuées en présentiel.

Communication et harmonisation : un point essentiel

La bonne réussite du projet nécessite un souci constant de communication :

- entre les professeurs (échanges sur la progression, séance par séance) ;
- entre les lycées (Vie scolaire – secrétariat des établissements), notamment pour signaler les contraintes ou empêchements de dernière minute et éviter ainsi une attente inutile lors de la connexion ;
- entre les professeurs et les Personnes Ressources TICE de chaque établissement (par exemple à chaque modification ou intervention sur le réseau informatique).

La qualité de la communication entre les élèves « distants » et la classe émettrice (aussi bien le professeur que les élèves) a pu être améliorée par l'organisation d'une sortie pédagogique annuelle, en début d'année, qui a permis de se rencontrer et mieux se connaître. Cette sortie a été organisée par deux fois à Rouen (ateliers pédagogiques au Musée des Antiquités) avec l'ensemble des élèves et des professeurs qui participaient au projet.

Formation des élèves

Même si les élèves d'aujourd'hui sont assez familiers des nouvelles technologies, il ne faut pas sous-estimer le temps nécessaire à leur formation :

- pour le réglage de la caméra et des vidéoprojecteurs et le fonctionnement de la télécommande (zoom, microphone...) : cela conditionne leur implication et leur participation ;
- pour utiliser avec pertinence une plateforme de partage de fichiers (Moodle, ENT...) ;
- pour la réalisation de fichiers numérique (texte, diaporama...) qui soient fonctionnels et lisibles.

4/ Bilangénéral et perspectives

Bilan

Le terme de « visioconférence » pouvait susciter des interrogations voire des inquiétudes, notamment parce qu'il pourrait évoquer un enseignement désincarné où la technique l'emporterait sur la mise en œuvre didactique des professeurs. Ces quatre années d'expérience montrent que ces craintes sont infondées.

✚ Le *Visiogrec*, tel qu'il a été organisé dans l'Académie de Rouen est une forme de co-enseignement qui a permis à des professeurs de lettres classiques de travailler ensemble, aussi bien sur une progression annuelle que sur l'évaluation des élèves, et ce dispositif les a mis en relation constante, chaque année, pour échanger sur les contenus et les pratiques.

✚ Le choix qui a été fait d'installer des caméras dans chacun des lycées a permis une participation réelle de tous les élèves. Le léger laps de temps de la transmission vidéo une fois apprivoisé, les élèves des lycées récepteurs étaient sollicités de la même manière que ceux de la classe du lycée émetteur ; leur participation spontanée n'a pas posé de problème particulier (dès lors que les élèves sont volontaires) : il a suffi simplement de modifier les modalités de la prise de parole (l'élève du lycée distant ne levait pas la main (signe trop peu visible sur l'écran de contrôle, surtout lorsqu'il y a trois lycées récepteurs) mais demande à intervenir oralement.

✚ Un tel dispositif connaît des limites en termes de nombre de lycées et d'élèves : la capacité maximale a vraisemblablement été atteinte lors de la première

année, durant laquelle le professeur émetteur enseignait à 33 élèves issus de 4 lycées différents (23 dans le lycée émetteur Marc BLOCH et 10 élèves dans 3 lycées récepteurs (Louise MICHEL, les BRUYERES et André MAUROIS)) : cela impliquait, pour le professeur émetteur, de gérer ses propres élèves, le TNI, et trois groupes sur les écrans de contrôle.

✚ Les deux premières années, les professeurs ont cherché à apprécier chaque semaine le niveau de compréhension des élèves (dans les lycées récepteurs aussi bien que dans le lycée émetteur) lors de la troisième heure en présentiel. Il est apparu qu'il ne fallait pas surévaluer une éventuelle déperdition de transmission des connaissances qui serait due à la visioconférence. Hormis pendant la première année (le TNI n'étant pas utilisé, le tableau pouvait parfois être difficilement lisible), le procédé de visioconférence n'a pas été un frein à la progression des élèves et les résultats des évaluations ont été homogènes.

Fin du projet Visiogrec - perspectives

Le point le plus positif de cette expérience est qu'elle a favorisé la réouverture de groupes d'hellénistes dans les lycées récepteurs concernés. Outre le lycée des Bruyères qui a souhaité quitter le dispositif à la fin de la première année, les lycées Louise MICHEL de GISORS et André MAUROIS d'ELBEUF ont vu leurs effectifs d'hellénistes de seconde augmenter. Grâce au dynamisme et au charisme des professeurs de ces établissements, le grec y est à nouveau enseigné **intégralement en présentiel**, entraînant par là-même l'arrêt du dispositif *Visiogrec*. Ce dernier, loin d'avoir porté ombrage aux langues anciennes, a permis de maintenir une **transmission** de la culture grecque de l'Antiquité pendant une période où les groupes d'hellénistes étaient fort restreints, tout en assurant **une visibilité** de l'enseignement du grec dans ces lycées. Le *Visiogrec* a ainsi contribué, modestement mais sûrement, à sa renaissance.

Par ailleurs, un certain nombre de conclusions de ce bilan s'avèrent utiles pour la mise en place de dispositifs de remplacements, à l'heure où le vivier des professeurs de lettres classiques se restreint et ne permet que trop rarement de pallier certains longs congés (pour cause de maladie ou de maternité) des professeurs. Madame Nicole MÉNAGER, Recteur de l'Académie de Rouen, a demandé que le dispositif de remplacement par visioconférence soit étudié pour une éventuelle mise en place.

Monsieur Bernard CHAMBRÉ, professeur agrégé de Lettres classiques,
Lycée Marc BLOCH,
Madame Françoise ROBIN, Inspectrice d'Académie - Inspectrice Pédagogique
Régionale de Lettres de l'Académie de Rouen.